



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 8980-3:2022

Optique ophtalmique - Verres de lunettes finis non détournés - Partie 3: Spécifications relatives au facteur de transmission et méthodes d'essai (ISO

Ophthalmic optics - Uncut finished
spectacle lenses - Part 3: Transmittance
specifications and test methods (ISO
8980-3:2022)

Augenoptik - Rohkantige fertige
Brillengläser - Teil 3:
Transmissionsanforderungen und
Prüfverfahren (ISO 8980-3:2022)

07/2022



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 8980-3:2022 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 8980-3:2022.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 8980-3:2022

NORME EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

EN ISO 8980-3

Juillet 2022

ICS 11.040.70

Remplace l' EN ISO 8980-3:2013

Version Française

**Optique ophtalmique - Verres de lunettes finis non
détourés - Partie 3: Spécifications relatives au facteur de
transmission et méthodes d'essai (ISO 8980-3:2022)**

Augenoptik - Rohkantige fertige Brillengläser - Teil 3:
Transmissionsanforderungen und Prüfverfahren (ISO
8980-3:2022)

Ophthalmic optics - Uncut finished spectacle lenses -
Part 3: Transmittance specifications and test methods
(ISO 8980-3:2022)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 1 juillet 2022.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire	Page
Avant-propos européen	3

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 8980-3:2022) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 172 « Optique et photonique » en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 170 « Optique ophtalmique » dont le secrétariat est tenu par DIN.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en janvier 2023 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en janvier 2023.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne sauraient être tenus pour responsables de l'identification de ces droits de propriété en tout ou partie.

Ce document remplace l'EN ISO 8980-3:2013.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information et toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve sur le site web du CEN.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 8980-3:2022 a été approuvé par le CEN en tant que EN ISO 8980-3:2022 sans aucune modification.

**Optique ophtalmique — Verres de
lunettes finis non détournés —**

**Partie 3:
Spécifications relatives au facteur de
transmission et méthodes d'essai**

*Ophthalmic optics — Uncut finished spectacle lenses —
Part 3: Transmittance specifications and test methods*

**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2022

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Symboles	2
5 Classification	2
6 Exigences	2
6.1 Généralités	2
6.2 Exigences générales relatives au facteur de transmission	3
6.2.1 Exigences relatives aux descriptions des teintes, catégories et facteurs de transmission dans l'UV	3
6.2.2 Tolérances sur les facteurs de transmission dans le visible des verres teintés	3
6.3 Exigences relatives au facteur de transmission spectrale des verres de lunettes destinés à la conduite et à un usage sur la route	4
6.3.1 Généralités	4
6.3.2 Facteur de transmission spectrale	4
6.3.3 Utilisation de jour	4
6.3.4 Conduite au crépuscule ou la nuit	4
6.3.5 Coefficient (quotient) d'atténuation visuelle relatif pour la détection des feux de signalisation incandescents	5
6.4 Exigences supplémentaires relatives au facteur de transmission pour certains types de verres de lunettes	5
6.4.1 Verres de lunettes photochromiques	5
6.4.2 Verres de lunettes polarisants	6
6.4.3 Verres de lunettes à teinte dégradée	6
6.5 Résistance aux rayonnements ultraviolets	6
6.6 Propriétés revendiquées d'absorption/de facteur de transmission des UV	7
6.6.1 Généralités	7
6.6.2 Absorption des UV solaires	7
6.6.3 Facteur de transmission des UV solaires	7
6.6.4 Absorption des UV-A solaires	7
6.6.5 Facteur de transmission des UV-A solaires	7
6.6.6 Absorption des UV-B solaires	7
6.6.7 Facteur de transmission des UV-B solaires	7
7 Méthodes d'essai	7
7.1 Généralités	7
7.2 Facteur de transmission spectrale	8
7.3 Facteur de transmission dans le visible et coefficient (quotient) d'atténuation visuelle relatif	8
7.4 Facteur de transmission dans l'ultraviolet	8
7.4.1 Principe	8
7.4.2 Appareillage	8
7.4.3 Calculs	9
7.5 Propriétés de transmission des verres de lunettes et échantillons photochromiques	9
7.5.1 Verres d'essai	9
7.5.2 Appareillage	9
7.5.3 Détermination du facteur de transmission	12
7.6 Méthodes d'essai pour les verres de lunettes polarisants	13
7.6.1 Facteur moyen de transmission dans le visible	13
7.6.2 Efficacité de polarisation	13
7.6.3 Plan de transmission	13
7.7 Détermination de la résistance aux rayonnements ultraviolets	15